



ARBU INFO

Magazine d'information de la commune d'Arbusigny - N° 20 - Janvier 2015

SOMMAIRE

DOSSIERS	2 - 4
VIE LOCALE	5 - 6
ASSOCIATIONS	7 - 10
INFOS COMMUNALES	11 - 14
INFOS PRATIQUES	15
AGENDA	16



Bonne année !

EDITO

Durant ces huit derniers mois, plusieurs travaux ont déjà été accomplis, pour ne citer que les plus marquants:

- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires: une large majorité des parents et des enfants consultés sont satisfaits de l'organisation fonctionnelle retenue.
- Grâce au dialogue et à la confiance retrouvée, « le contour de la pesse » a été réalisé dans les plus brefs délais.
- L'accessibilité au cimetière a été améliorée par la pose d'enrobé dans les principales allées ainsi que l'ajout de deux points d'eau supplémentaires.
- La préservation de notre patrimoine avec le traitement curatif de la charpente de l'église.
- La poursuite de la modernisation des infrastructures par l'enfouissement des lignes électriques et du réseau de télécommunication.

La politique d'urbanisme et le nouveau groupe scolaire sont les priorités. Les différentes commissions travaillent déjà sur ces sujets pour déterminer les étapes à venir.

Nous souhaitons sensibiliser la population face aux diverses dégradations qui se produisent régulièrement sur la commune : les biens de la collectivité sont le fruit des impôts de tous, le respect de ceux-ci relève de l'éducation et du savoir-vivre de chacun, merci d'en prendre soin. Chacun doit se sentir responsable du patrimoine de notre belle commune.

Au cours de cette nouvelle année, tout sera mis en oeuvre pour être à votre écoute et continuer la réalisation de nouveaux projets.

Madame Le Maire et son équipe municipale vous souhaite bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année.

Cordialement,

M^{me} Le Maire Régine Rémillon et l'équipe municipale

Travaux du cimetière

Des travaux de goudronnage des allées du cimetière et deux points d'eau ont été ajoutés afin de faciliter l'accessibilité mais aussi l'entretien...



Armistice



11 novembre : hommage aux combattants

Le 11 novembre 2014 a été l'occasion de commémorer le 96^{ème} anniversaire de l'armistice et de rendre hommage à tous les combattants de la Première Guerre Mondiale.

Après le discours de Madame Le Maire, les enfants, accompagnés de leurs professeurs, ont entonnés " J'ai fait un rêve ".

La journée s'est poursuivie à Reignier, avec l'ensemble des communes de la Communauté de Communes, à l'occasion du centenaire du commencement de la guerre, une belle occasion pour chacun d'être acteur de l'histoire...



Vœux du Maire

Une belle année 2015 à tous...

Le dimanche 11 janvier à 11h, la traditionnelle cérémonie des vœux a été célébrée dans la salle des fêtes.

Bon nombre de personnes se sont déplacées pour entendre le discours de Madame Le Maire, qui a retracé les grandes lignes du travail accompli ces 8 derniers mois et dévoilé les projets de cette nouvelle année.

Cette cérémonie se voulait également solennelle, compte tenu des événements tragiques survenus durant la semaine écoulée. Une minute de silence a été observée pour les victimes des attentats.

Après l'intervention de Monsieur Sonnerat, Conseiller Général et de Monsieur Saddier, Député l'apéritif a été servi pour clôturer cette cérémonie.



Les élections départementales

Les élections départementales françaises de 2015 auront lieu les 22 et 29 mars 2015¹

¹ afin de renouveler l'intégralité des conseils départementaux.

À compter de ce scrutin, les « élections départementales » et les « conseils départementaux » remplacent les « élections cantonales » et les « conseils généraux », en vertu de la loi du 17 mai 2013. Le mode de scrutin est également modifié, passant à un renouvellement intégral des conseils au scrutin binominal majoritaire pour un mandat de 6 ans (au lieu d'un renouvellement par moitié au scrutin uninominal tous les 3 ans).

La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers intercommunaux, et modifiant le calendrier électoral a modifié l'appellation des conseils généraux et leur mode d'élection :

Avant la réforme

Élections cantonales

Scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

Un candidat peut se maintenir au second tour s'il atteint 12,5 % des inscrits (ou, si moins de deux candidats atteignent ce seuil, les deux candidats arrivés en tête).

Le conseil général est renouvelé par moitié tous les trois ans.

La réforme de 2010 prévoyait le même type de scrutin pour l'élection du conseil territorial avec un renouvellement intégral tous les six ans.

Loi du 17 mai 2013

Élections départementales

Scrutin binominal majoritaire à deux tours.

Les candidatures sont déposées sous la forme d'un binôme femme-homme. Un binôme peut se maintenir au second tour s'il atteint 12,5 % des inscrits (ou, si moins de deux binômes atteignent ce seuil, les deux binômes arrivés en tête)

Le Conseil général rebaptisé Conseil départemental est renouvelé intégralement tous les six ans.

Pour permettre l'organisation du scrutin binominal, un redécoupage des cantons a été effectué entre le 13 et le 26 février 2014.

Fixées aux 22 et 29 mars 2015, il est un temps envisagé de reporter ces élections départementales au mois de décembre 2015 mais elles sont finalement découplées des élections régionales, seules concernées par ce report. L'élection des conseillers départementaux a lieu au scrutin binominal majoritaire à deux tours. Dans chaque canton, les candidatures prennent la forme d'un binôme composé d'une femme et d'un homme (auxquels s'ajoutent deux suppléants, une femme et un homme également). Le corps électoral est celui des électeurs français inscrits.

Pour être élu au premier tour, un binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits. Si aucun binôme n'est élu au premier tour, peuvent se présenter au second tour les deux binômes arrivés en tête et ceux qui ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits. Est élu au second tour le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix.

Pour plus d'informations : www.interieur.gouv.fr/Actualites/Dossiers/Elections-departementales-2015

Spectacle de fin de période des NAP



Mardi 16 décembre a eu lieu le spectacle des NAP. Comme à chaque fin de période, en présence de Carmen Ortu, Coordinatrice des NAP, les intervenants, les parents et les enfants se réunissent à la salle des fêtes pour ce moment festif.

Ce fut l'occasion pour tous les enfants participant aux activités périscolaires de présenter à leurs parents le travail réalisé durant cette dernière période. Un verre a été offert par la Commission aux Affaires scolaires, pour clôturer la soirée.

Enfants et parents étaient nombreux à cette occasion, la bonne humeur était de mise !

Félicitations à tous les enfants et un grand merci à toutes et tous qui participent activement au bon déroulement des NAP.

La Commission aux Affaires scolaires



Inscriptions aux NAP

Les inscriptions aux activités et à l'accueil périscolaire sont obligatoires avant le début de chaque période (chaque période correspond aux semaines d'école entre 2 vacances scolaires).

Les inscriptions se font en Mairie. En règle générale, les inscriptions débutent une semaine avant les vacances scolaires.

Le programme des activités est communiqué aux parents, quelques jours avant le début des inscriptions. Toutes ces informations sur les NAP sont également disponibles sur le site internet de la commune :

<http://www.arbusigny.fr/programmeinscription-nap>

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Carmen Ortu, la Coordinatrice du projet : 06 43 50 39 76

Maisons fleuries

Voici les nouveaux lauréats du concours maisons fleuries 2014 !

Malgré un temps plus que capricieux, ces habitants bien décidés à rendre leurs maisons mais aussi leur commune chaleureuse ont réussi leurs paris,

Leurs mains vertes ont été récompensées avec des cadeaux et des fleurs!

Un grand merci à tous pour leurs participations !



Goûter des Aînés



Dimanche 12 octobre, de nombreux aînés ont fait honneur au café et thé gourmand et aux nombreux gâteaux, mousse au chocolat et salade de fruits, faits maison préparés tout spécialement par les membres du CCAS.

Les tables décorées aux couleurs d'automne, la musique et les chants de Serge ont réjouis l'auditoire.

Tout le monde a passé un moment agréable, et de grande convivialité entre aînés, élus et CCAS.

Bienvenue au Père Jean -Damascène Niyibaho



Beaucoup de monde était présent en l'église de notre commune ce dimanche 30 Novembre.

Après la cérémonie religieuse, et afin de d'accueillir le Père Jean-Damascène Niyibaho, élus et habitants ont partagé un apéritif gourmand dans la salle des fêtes.

C'est avec un plaisir non dissimulé que nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'une belle et longue mission dans chacun de nos villages!



Fleurs de Bach



C'est dans les années 1930 que le Dr Edward Bach, bactériologiste, immunologiste et homéopathe britannique œuvra. Ses travaux de recherche et ses observations liées à sa pratique hospitalière, l'amènèrent à faire le lien entre les états émotionnels de l'individu et la pathologie dont il souffrait.



La maladie n'est pour lui que le signe d'un désordre émotionnel plus profond.

Durant ces années de travail intense et au plus près de la nature, il constata que certaines plantes, fleurs et arbres, recélaient des énergies capables d'harmoniser les états émotionnels de l'être humain pour lui rapporter bien être et santé. Il regroupa ses travaux et mis ainsi au point 38 élixirs floraux, plus communément appelés Fleurs de Bach.



Selon le Dr E. Bach, nos états d'esprit négatifs sont, à la fois causes premières de la maladie et obstacles au rétablissement de la santé. C'est pour cela qu'il considère la personnalité de l'individu, avant son symptôme. Une des synthèses résultant de ses recherches, était que, la plupart de nos maladies découlent d'un conflit entre le corps, l'âme et l'esprit.

Sous quelle forme se présentent-elles ? : en flacon compte-gouttes.

Comment agissent-elles ? : *"Lorsque le poids des émotions négatives est levé, la capacité à gérer les situations de stress est restaurée, et avec elles réapparaissent tous les possibles et opportunités qui nous correspondent"*. Dr Bach. Les fleurs agissent par résonance et permettent une harmonisation en douceur des états émotionnels négatifs et limitatifs. Elles favorisent également l'épanouissement de notre personnalité et nous conduisent vers un mieux être. Elles sont totalement naturelles et sans effets secondaires.

Les fleurs de Bach peuvent nous aider à surmonter

Nos peurs,
nos

Nos doutes
et

Nos solitudes

Notre souci excessif au
bien être d'autrui

Nos abattements
et désespoirs

Nos hypersensibilités
aux influences et idées

Notre difficulté à être
dans le présent, à se
concentrer

A quel moment pouvons-nous en avoir besoin ? : Elles peuvent être prises ponctuellement pour des états passagers (examens, entretiens, s'exprimer en public), accompagner des moments difficiles dans la vie, (stress, chocs, deuils, problèmes relationnels, séparation), et pour des états récurrents.

Les fleurs de Bach peuvent être utilisées par tous : les futures mamans, les nourrissons, les enfants, les adolescents, les adultes. Très efficaces aussi pour tous les animaux.

« Tout ce que nous avons à faire, c'est préserver notre identité, vivre notre propre vie, être le capitaine de notre propre bateau, et tout ira bien ». Dr E. Bach

Conférence
vendredi 27 mars 2015
à 20h00 - salle des associations -
Arbusigny - Réservation par mail :
mymasol@orange.fr

Mylène Maurel, conseillère en Fleurs de Bach,
consultation sur rendez-vous - Contact : 06 27 94 47 70

Les fleurs de Bach ne remplacent en aucun cas un traitement médical.
Elles peuvent en être un excellent complément.



foyer



Le Cirque : 20^{ème} édition !

Du 13 au 17 avril 2015 - Salle communale d'Arbusigny

INTERVENANTS CIRQUE : Emmanuel Calaresu

Spectacle de fin de stage présenté aux familles le 17 avril à 17h00

4 à 6 ANS : 10h30 - 12h00 / 70 euros*

Accueil le 1^{er} jour à 10h00

Stage pour les petits de 4 à 6 ans pour découvrir le matériel de cirque à travers des jeux.

Ton stage se clôturera par un spectacle public.

Au plaisir de t'accueillir !

Dès 7 ANS & ADOS : 13h30 - 16h30 / 110 euros*

Accueil le 1^{er} jour à 13h00

Viens découvrir ou confirmer ton expérience dans le domaine des arts du cirque.

Ton stage se clôturera par un spectacle public.

Au plaisir de t'accueillir !

RENSEIGNEMENTS STAGE :

Emmanuel Calaresu, 06 21 20 77 05

INSCRIPTIONS :

Mylène Maurel, 04 50 85 13 74 / mymasol@orange.fr

ou via le formulaire en ligne

<http://www.foyer-arbusigny.fr/cirque.htm>

ou encore en téléchargeant la fiche d'inscription puis la déposer dans la boîte aux lettres du foyer (sous l'escalier de la mairie).

* Pour le 2^{ème} enfant 20% sur le montant total

* Tarif adhérent - Adhésion à l'association pour la période 2014-2015 : 10 euros

Nous nous réservons le droit de rajouter ou de supprimer des cours selon les inscriptions. Places limitées.

NOUS MARCHONS DESSUS!

Les pieds bien posés sur le sol du Plateau des Bornes, avons-nous une idée de son histoire ?

Quelle histoire !

De mer en montagnes, de montagnes en glaciers, ça se soulève, ça se plisse, ça tremble, ça se promène, ça s'use, ça disparaît mais ça laisse des traces...



©A. Gassener

*Voici la fabuleuse histoire
de nos Alpes,
de notre Plateau des Bornes
et des glaciers*

Dimanche 15 mars à 14 h 30

Salle des associations.

Une conférence pour tout public organisée par le Foyer Rural en accord avec la Mairie et la Maison du Salève.

Madame Danielle DECROUEZ, géologue, directrice honoraire du

Muséum d'histoire naturelle de Genève, sera notre guide pour traverser ces millions d'années de bouleversements avant d'arriver à notre paysage familial.



Entrée libre



La Cool Compagnie

Les jeunes de la « COOL COMPAGNIE » d'Arbusigny préparent leur spectacle du **30 mai**

La seconde partie sera assurée par « DÉFISCIENCES »
"Une plongée au cœur des mystères de la pensée"



<http://www.defisciences.fr/>



foyer



Après le succès remporté en novembre par la pièce : "Tiens, voilà l'facteur", il fallait bien une suite...

Proposée par la section "recueil de mémoire" du Foyer rural, en partenariat avec La Maison du Salève



la Maison du Salève
LE PLAISIR DE LA DÉCOUVERTE

C'est les 24 et 25 avril

à la salle communale d'ARBUSIGNY

"Au pied de la Lettre, Le plaisir d'écrire"

Avec la participation de Michèle Dalmasso-Reverbel, écrivain public, Chevalier des Arts et des Lettres. "éveilleuse d'écriture"...



Michèle dans sa "robe de mots"

Son parcours... Ce qu'elle dit :

« ...Le désir d'écrire est primordial, mais fragile.

(...) J'ai écrit toutes les lettres d'amour, d'injures, de réconciliation, de demande d'emploi, de remerciement, de condoléances qu'on a pu me demander (...)

Bien au-delà de ces lettres, ce sont des vies qui se sont livrées, et surtout les montagnes d'empêchement à l'écrit dès le plus jeune âge (l'âge de l'apprentissage, justement). « tu fais des fautes, tu écris comme un cochon, tu es nul, tu n'arriveras à rien avec cette écriture, etc. » J'ai donc décidé qu'il fallait trouver le déclic qui pourrait donner libre cours au désir d'écrire. Ce fut souvent la correspondance. Envoyer une vraie lettre à quelqu'un qui l'attend sans le savoir et qui va savoir nous reconnaître et . Alors je me suis déclarée « Éveilleuse d'écriture », et j'ai pris mon coffre d'encres, de plumes, de papiers, pour parcourir la France (et au-delà).

Dans mon chemin parmi les associations de lutte contre l'illettrisme, de maisons de quartier, de maisons de retraite, d'hôpitaux psychiatriques, d'écoles, de centres d'insertion, de prisons, de marchés, de salons du livre etc. j'ai rencontré des milliers de personnes.

J'ai posé mes coffres et des livres afin de faire découvrir qu'on peut avoir du plaisir à écrire en utilisant les outils qui valorisent le geste (plumes et beaux papiers), en prenant le temps d'être reconnu dans ce geste. »

Au programme :

Vendredi 24 avril 20h00

Projection du montage commenté : *Les fabuleuses boîtes aux lettres de Joëlle*

buffet sur réservation (10€)

Film : (Non arrêté)

Samedi 25 avril 14h00

- Écriture de lettres dans l'espace créé par Michèle, expédiées sous forme de plis cachetés à la cire.
- Expo de lettres extraordinaires.
- Plongée dans le vieux monde des plumes, des buvards...
- Mémoire de la poste d'Arbusigny.
- Enluminures personnelles de lettres.
- Mot croisé géant.
- Lectures de lettres.
- Jeux de lettres, scrabble...
- Vente des livres de Michèle et de Françoise Blanchard.
-

19h00 buffet sur réservation.(10€)

20h00 scène ouverte

Entrée libre.

Réservation buffets

au 06.59.11.60.25 (laisser un message)

CONCOURS d'ACROSTICHE

Résultats proclamés vendredi soir

Gagnant : deux places au buffet.

Une boisson offerte à chaque participant

A.....
R.....
B.....
U.....
S.....
I.....
G.....
N.....
Y.....

Chaque lettre débute un mot, une phrase ou un vers.

Reproduire ce coupon, le déposer dans une enveloppe marquée "concours d'acrostiche" dans la boîte à lettre du Foyer sous la mairie avant le 19 avril.

Nom ; prénom ; n° de téléphone ou mail

Association des Parents d'Élèves de l'école d'Arbusigny



Le marché de Noël de l'APE a eu lieu samedi 6 Décembre à la salle des fêtes.

C'est une nouvelle formule qui a été proposée cette année, en effet les artisans n'étaient pas présents comme les années précédentes. Par contre on retrouvait toujours la vente de sapins, le tirage des cartons dinde et les belles décorations confectionnées par les enfants en classe ainsi que celles des parents en vente au profit de l'APE.

Mais la grande nouveauté a été le spectacle des enfants. Les maîtresses ont préparé avec leurs classes des chants de Noël, petits et grands ont enchanté les familles et le père-noël venu tout spécialement pour l'occasion.

Chacun a pu poursuivre cet instant convivial autour du traditionnel vin chaud et de la dégustation d'huîtres.

Les membres de l'APE vous souhaitent une très belle année 2015 !



GALETTES DES ROIS

Afin d'aider au financement du projet de voyage des deux classes de CE2-CM1-CM2, l'APE aidée de parents bénévoles, a proposé une vente de galettes des rois. Et ce ne sont pas moins de 128 galettes qui ont été préparées pour régaler les gourmands.

Merci à Bernard et Alexandra pour leur soutien.



Vente de chrysanthèmes

Samedi 25 Octobre s'est déroulée la traditionnelle vente de chrysanthèmes et fleurs d'automne de l'APE, sous un soleil radieux. L'association remercie toutes les personnes qui y ont participé.

Ass Mat d'Arbu



Depuis le 20 décembre 2014 l'association ASS-MAT-D'ARBU existe officiellement et regroupe 4 assistantes maternelles d'Arbusigny .

Céline, Sandrine, Tatiana et Sylvie

Cette association a pour but de permettre des échanges et des partages entre les membres et de proposer des activités d'éveil aux enfants accueillis. Nous avons obtenu l'accord de la PMI pour ce projet.

Elle a pour objectif secondaire de faire connaître la profession et d'exercer une mission d'information et d'orientation auprès des familles en recherche d'un mode de garde.

Fort de la motivation de ses quatre membres l'association a déjà proposé deux réunions d'informations : lors de la journée Nationale des assistantes maternelles en 2013 et 2014 ainsi qu'une petite animation conte un peu avant Noël 2014.

Une quinzaine d'enfants furent regroupés dans un espace de l'école maternelle pour écouter Geneviève Excoffier leur conter l'histoire d'une famille de hibou.

Ce fut bien sympathique, joyeux et les enfants ont apprécié ce partage , premier véritable moment de socialisation pour les plus petits d'entre eux .

D'autres projets sont en cours pour le printemps, comme la tenue d'un stand sur le vide grenier dont le bénéfice des articles vendus ira à destination d'animations pour les enfants.

Contacts :

Présidente : Céline Vallverdu : 04 50 85 03 09

Secrétaire : Sandrine Lerivray : 04 50 94 56 45

<http://assmatarbu.cleasite.fr>



Compte-rendus des conseils municipaux

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 Novembre 2014

Présents : M^{mes} M^{rs} : Régine REMILLON - Marc BLETEAU - Marie BAUD - Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE - Serge JACQUEMOUD - Jacky DURET - Maryse MICHALAK - Jannick GRANIER - Esther VACHOUX - Pierre MORETTI - Marjorie BOISIER - Jean BOCHET - Sylvia DUSONCHET

Absent excusé : M^r Laurent DELIEUTRAZ

Public : 5 personnes

1) Approbation des 2 précédents comptes rendus :

Après lecture, les comptes rendus des séances du conseil municipal du 6 & 14 Octobre 2014 sont approuvés à l'unanimité.

2) Réalisation du schéma directeur de la randonnée demandé par le Conseil Général de Haute-Savoie :

Madame Le Maire expose à l'assemblée la nouvelle politique départementale de la randonnée portée par le Conseil Général de Haute-Savoie. Ce changement se traduit par la création d'un schéma directeur de la randonnée qui sera un outil de structuration de l'offre de randonnée et planification d'intervention sur les sentiers. Depuis 20 ans, le Syndicat Mixte du Salève a dans ses statuts, l'entretien et le balisage d'environ 280 kms de sentiers sur l'ensemble de son territoire. De part son savoir et son expérience, le conseil municipal, à l'unanimité autorise le Syndicat Mixte du Salève à réaliser ce schéma directeur de la randonnée pour l'ensemble de la commune d'Arbusigny tout en étant consultée pour préciser nos besoins et attentes envers la randonnée pédestre, VTT et équestre sur notre commune.

3) Projet Plateau des Bornes : Actions à mettre en œuvre dans les 5 années à venir :

Suite au diagnostic écologique de 2013, un ensemble d'actions transversales et individuelles a été proposé à chaque commune. Après échanges avec chaque référent, seules les actions intéressant la commune ont été chiffrées. Les actions qui ont retenu l'attention pour Arbusigny sont des actions de gestion de zones humides remarquables. Depuis 2007, des actions de préservations des marais du Chênet, de Chez Paccard et marais au nord-ouest de Mûles ont eu lieu.

Aujourd'hui, après en avoir délibéré, le conseil municipal, convient de poursuivre ces actions dans le cadre du projet « Plateau des Bornes » en axant la priorité sur la préservation des espaces naturels remarquables sur le marais du Chênet, le maintien des paysages et de la nature ordinaire et la valorisation du patrimoine naturel et culturel. Coût selon tableau ci-dessous (le chiffrage a été fait plus ou moins grossièrement, en fonction de la précision des connaissances du moment et sera affiné avant la mise en œuvre de chaque action et lors de la réunion du prochain comité de pilotage du 25/11/2014 à Arbusigny).

4) Taxe d'aménagement :

Pour continuer à percevoir la taxe d'aménagement, le conseil municipal, à l'unanimité, décide que la délibération du 07 Novembre 2011, instaurant cette taxe sur l'ensemble de la commune au taux de 2%, soit reconduite de plein droit annuellement.

5) Indemnités de conseil et de budget allouées à M^{me} la Trésorière :

Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde à M^{me} Tirard-Collet, comptable public, les indemnités de conseil et de confection des documents budgétaires pour un montant de 490,29 € brut.

6) Questions / Informations / Interventions diverses : Fermeture de la R.D. n° 6 au niveau du contour « de la Pesse » du 04 au 14 Novembre 2014.

Afin de protéger les tatamis du judo, le conseil municipal accepte l'acquisition de tapis- puzzle, à installer et à retirer pour toutes les autres activités durant la semaine, pour un montant de 800 €.

Afin de pouvoir élargir une partie du chemin rural « Chez Janton », M^{rs} Duret Jacky et Laverrière Arnaud propriétaires de la parcelle limitrophe à ce dernier, cessent gratuitement à la commune environ 50 m², le conseil municipal accepte de prendre en charge les frais notariés. Suite à la demande de M^{me} Faure-Brac souhaitant acquérir le chemin rural appartenant à sa propriété, le conseil municipal refuse de déclasser et de vendre ce chemin. Coût de la nouvelle version « Arbu info n° 19 d'Octobre » : 1 793 €.

Suite à la chute de pierres de la corniche de l'église, un travail de consolidation et de vérification a été effectué...

Conseil d'écoles : 07/11/2014

Congrès des Maires à Bonneville : 08/11/2014

Cérémonies en présence des enfants : 11 Novembre à Arbusigny 9 h. - à Reignier 11 h.

Réunion C.C.A.S. : 13/11/2014

Réunion Commission Liste Electorale : 19/11/2014

Réunion Commission Relations avec les Associations : 20/11/2014

Réunion Syndicat Mixte du Salève/Asters / « Plateau des Bornes » : 25/11/2014

Réunion avec le SYANE (travaux rénovation éclairage public) : 27/11/2014

Remise des prix Concours Maisons Fleuries 2014 : 28/11/2014

Accueil-Apéritif pour notre nouveau prêtre : 30/11/2014 après la messe.

Affiché en exécution du Code Général des collectivités territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance : Marie BAUD

Maire : Régine REMILLON

Compte-rendus des conseils municipaux

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} Décembre 2014

Présents : M^{mes} M^{rs} : Régine REMILLON - Marc BLETEAU - Marie BAUD - Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE - Serge JACQUEMOUD - Jacky DURET - Maryse MICHALAK - Jannick GRANIER - Esther VACHOUX - Pierre MORETTI - Marjorie BOISIER - Jean BOCHET - Laurent DELIEUTRAZ - Sylvia DUSONCHET

Public : 3

1) Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 3 Novembre 2014, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Marylène Daiguemorte expose à l'assemblée le projet de création d'un conseil consultatif de citoyen majeur, ce sera une instance consultative de réflexion et de propositions, constituée d'habitants d'Arbusigny. Après discussion, le conseil souhaite une réflexion plus approfondie sur ce dossier, affaire à suivre...

3) Afin de régulariser l'emprise foncière du Chemin Rural de Chez Janton, le conseil municipal accepte la cession de 51 m² pour l'élargissement dudit chemin et fixe la valeur forfaitaire du bien à 40 €. L'acte notarié dont les frais seront à la charge de la commune sera établi par Maître Dujon, notaire à Cruseilles.

4) M^{me} Le Maire informe que la commune est dans l'obligation de faire effectuer des travaux d'enrochement par l'entreprise Maulet pour soutenir le talus le long de la route du Fresnay en direction du Biossy suite à des coulées de boue, dans l'immédiat le secteur a été sécurisé.

5) Une demande d'expertise des pierres de la corniche de l'église a été demandée à M^r Galimont Gaëtan, Architecte Expert auprès de différents tribunaux, coût de l'expertise 1500 € + location d'une nacelle 330 €.

6) Le conseil accepte :

- le devis de l'établissement Bocard d'un montant de 1 198€ pour l'installation d'un coffret extérieur pour la mise à disposition du défibrillateur au grand public.

- le devis de l'entreprise CV Charpente d'un montant de 4 798 € pour la fourniture et la pose d'une porte de sécurité anti-panique à l'école maternelle.

Achat : Matériel de bricolage (perceuse visseuse/scie circulaire/scie sauteuse/meuleuses/ponceuse) pour un montant de 1 303 € (Ets. Contat).

Concernant le devis pour la fourniture et la pose d'un faux-plafond « Ecophon Acoustique » à l'école maternelle, d'un montant de 4 704 €, le conseil demande à ce que cet aménagement soit différé.

7) L'entreprise EIFFAGE est en charge du renouvellement et de la mise en sécurité du patrimoine d'éclairage public (lanternes, câbles aériens et armoires)

sur une partie de la commune du 03 Décembre 2014 au 16 Janvier 2015.

8) Pour information notre commune d'Arbusigny n'est pas concernée par l'instauration facultative d'une surtaxe sur les résidences secondaires.

9) Dans le cadre du Concours National des villes et villages fleuris, notre commune n'a pas obtenue la 1^{ère} Fleur « espérée » selon la décision du jury la candidature à l'accession à cette 1^{ère} fleur était « prématurée ».

10) N.A.P. (Nouvelles Activités Pédagogiques) : La 1^{ère} réunion du comité de pilotage, pour évaluer périodiquement la pertinence du dispositif mis en place, a eu lieu le Jeudi 28 Novembre en Mairie. Objectifs : analyser les remontées d'informations transmises par les différents acteurs du dispositif : les enfants, les délégués de parents d'élèves, les intervenants et les animateurs, la coordinatrice, les enseignants. Apporter des correctifs et des améliorations au dispositif, au fur et à mesure du temps. En conclusion les protagonistes sont satisfaits de l'organisation générale des N.A.P.

11) Diverse dates :

- Vendredi 5 décembre à 11h, Arbusigny, dépôt de gerbe par l'UDC-AFN

- Samedi 6 décembre à 14h30, Annemasse, cérémonie Ste Barbe, patronne des sapeurs-pompiers

- Dimanche 7 décembre à 15h, Reignier, Théâtre au profit de l'ADMR

- Mercredi 10 décembre à 19h30, Fillinges, A.G. du Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe

- Jeudi 11 décembre à 14h, Cruseilles, réunion Comité de Bassin des Usses

- Jeudi 11 décembre à 17h30, Pers-Jussy, Invitation inauguration nouvelle résidence « Le Petit Prince »

- DIMANCHE 11 JANVIER 2015 à 11 h. Salle des Fêtes d'ARBUSIGNY : Vœux de M^{me} Le Maire et du Conseil Municipal.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance : Marc BLETEAU

Maire : Régine REMILLON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 Octobre 2014

Présents : M^{mes} M^{rs} Régine REMILLON - Marc BLETEAU - Marie BAUD - Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE - Jannick GRANIER - Esther VACHOUX - Pierre MORETTI - Marjorie BOISIER - Jean BOCHET - Laurent DELIEUTRAZ - Sylvia DUSONCHET

Absents excusés : M^r Serge JACQUEMOUD (pouvoir à M^{me} Régine REMILLON) - M^{me} Maryse MICHALAK

Compte-rendus des conseils municipaux

(pouvoir à M^{me} Marie BAUD) - M^r Jacky DURET

Public : 6 personnes

1) Intervention de Mr Thomas MARTIN, ASTERS, mission conseil et accompagnement des politiques territoriales, Responsable Zones humides :

Il a présenté à l'assemblée l'historique et l'état d'avancement de la démarche en cours du projet « Plateau des Bornes », avec les actions qui concernent Arbusigny, présentation des espaces naturels remarquables, principalement les zones humides (31 recensées, 46ha), 80% de ces zones sont « propriété communale ». Les objectifs et les actions proposés vont dans le sens de la préservation du patrimoine naturel et culturel, par la conciliation avec les différentes activités du territoire, le maintien de l'existant, la restauration de certains milieux dégradés et l'amélioration des connaissances. La commune étant libre des actions proposées à mener va délibérer ultérieurement sur ces dernières à mettre en œuvre dans les 5 années à venir. Une synthèse des retours de chaque commune sera faite en comité de pilotage de façon à arrêter les actions à inscrire au projet.

2) Retrait de la délibération du 6 Mai 2013 ayant pour objet : Prescription de révision du Plan Local d'Urbanisme et définition des modalités de concertation : M^r Bléteau, maire-adjoint en charge de l'urbanisme, expose au conseil municipal le courrier de la Direction Départementale des Territoires suite à la décision du 6 mars 2014 du Tribunal Administratif de Grenoble qui a annulé la délibération du conseil municipal du 2 Avril 2012 approuvant le Plan Local d'Urbanisme de la commune pour des motifs tirés de la légalité à la fois externe et interne. Les conséquences de cette annulation sont de trois ordres :

D'une part, c'est le document d'urbanisme antérieur qui redevient opposable, en l'occurrence la Carte Communale approuvée le 13 mai 2005, l'instruction des actes d'urbanisme se faisant désormais sur cette base.

D'autre part, dans son jugement, le tribunal administratif

s'est attaché à examiner, non seulement la délibération de prescription mais également le contenu du P.L.U.

Enfin la procédure de révision en cours, que le conseil municipal a prescrite le 6 mai 2013, se trouve dépourvue de base légale, puisqu'elle vise à faire évoluer un document qui n'a plus de vie juridique ; en conséquence, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide le retrait de la délibération, du 6/5/2013, de prescription de révision du P.L.U.

3) Suite à donner au marché à procédure adaptée engagé le 4 avril 2013 avec l'Agence des Territoires:

Dans la mesure où la municipalité souhaite doter la commune d'un P.L.U., il va falloir travailler avec un bureau d'études/Architecte Urbaniste. M^r Bléteau précise qu'en avril 2013, « un marché à procédure adaptée » avait été signé avec l'Agence des Territoires ayant pour but d'effectuer la révision du P.L.U.

Dans ce cadre, la nouvelle commission d'urbanisme a rencontré Monsieur Sartori, responsable de l'Agence des Territoires, après en avoir délibéré et voté (2 contre – 1 abstention – 11 pour), le conseil municipal souhaite et décide de rompre le contrat en cours afin de pouvoir relancer sereinement un nouveau P.L.U. avec un autre bureau d'architecte/urbaniste (les études effectuées précédemment sont « propriété de la commune ») et accepte de verser l'indemnité de résiliation d'élevant à 901,80 €.

Afin de pouvoir prendre toutes des dispositions pour la suite de la procédure, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame Le Maire à pouvoir préparer un nouveau marché à procédure adaptée pour le recrutement d'un nouveau cabinet d'urbanisme.

Affiché en exécution du Code Général des collectivités territoriales Art. L2121-25 et code des communes Art. R121-9

Secrétaire de séance : Marylène DAIGUEMORTE

Maire : Régine REMILLON

Les défenseurs des Droits

Ils interviennent pour préserver les droits des usagers dans leurs relations avec les services publics, défendre les droits de l'enfants, lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité, veiller au respect de la déontologie par des personnes exerçant des activités de sécurité.

Leurs coordonnées et leurs lieux de permanence sont disponibles sur le site www.defenseurdesdroits.fr

Aides aux Aidants

Le 7^{ème} cycle d'accompagnement se poursuit :

Le 06 février 2015 : « penser à la fin de vie et en parler... »

Le 13 mars 2015 : « Et la vie continue, film et bilan du cycle »

A l'espace Colette Belleville, à Annemasse, 14 bis rue des Amoureux, de 14h30 à 16h30

Entrée libre et gratuite

ENSEMBLE C'EST MIEUX

Bien Vieillir 2014 (4^{ème} édition)

Samedi 4 Octobre de 10h à 18h

Dimanche 5 Octobre de 10h à 16h30

Espace Martin Luther King

Urbanisme

Permis de construire ou permis d'aménager - fin 2013 - 2014 :

TEISSIER Fabien - Maison individuelle - Le Fresnay
 RACHEX Alexandre - Maison individuelle - Le Magnin
 DEMOLIS Nicolas - Garage - Le Magnin
 THEVENON Laurent et REVERAULT Stéphanie - Extension de la maison - Le Biossy
 TESSIER Bruno et ROCH Annie - Transformation d'un garage en chambre - Le Sauthy
 SUATTON Anthony - Maison individuelle - Route de Vorsy
 LAMOUILLE Georges - Abri Jardin - Chef-lieu
 ROCH Valérie - Maison individuelle - Chez Vachoux
 CANALE Cédric et Karine - Réhabilitation d'une ancienne ferme - La Bunaz
 ZAYONNET Eric - Garage - Chez Chavally
 TROTTELET Sébastien - Aménagement d'une partie d'une ferme - Le Biollay
 CHEVASSU Laurent - Maison individuelle - Le Fresnay
 VACHOUX Loïc - Hangar à matériel - Les Chauffettes

Déclaration préalables - fin 2013 - 2014 :

AUNAVE Christophe - changement des menuiseries par isolation extérieure - Chez grillot
 JACQUEMOND COLLET Philippe - changement de fenêtres et d'ouvertures - Le Magnin
 DUCRET Alain - Garage - le Vernay dessous
 VERDON Christophe - Abri de jardin - Chez Chavally
 VACHOUX Marie-Christine - Remblai d'un terrain - Le Péryl
 MICHALAK Maryse - Division de terrains - Chef lieu

DESBIOLLES Jean-Louis - Transformation d'un garage en salle à manger - Le Souget
 NOTARISTEFANO Fabrice - modifications de façades - Le Magnin
 EXCOFFIER Régine - Abri de jardin - Chef lieu
 DAIGUEMORTE Marylène - Sas d'entrée et changements de fenêtres et d'ouvertures - La Tour
 GAY Paul - Abri de jardin - Chef lieu
 PAYEN Geoffrey - Abri vélo - La Plagne
 REMILLON Robert - agrandissement d'un hangar existant - Le Magnin
 VACHOUX Gaston - Clôture en bordure de route - Le Vernay Dessus
 DURET Jacky LAVERRIERE Arnaud - Division foncière - Chez Janton
 LAVY Bruno - Porte fenêtre en fenêtre - La Tour
 COPPEL Alain - Abri bois - La Tour
 KRUSI Sébastien - Panneaux photovoltaïques - La Grange
 DEVILLARS Adeline - Abri jardin - Les Chavannes
 ARBUS Olivier - panneaux photovoltaïques - Les Chavannes
 BOURLA Marie Pierre - Changement d'ouverture d'une partie de la bâtisse - La Plagne
 DUPANLOUP Guy et Colette - Division foncière - Vorsy
 DURET Jacky et LAVERRIERE Arnaud - Division foncière - Chez Janton
 CAPELLI Manon et DEBOOST Julien - création d'une terrasse suspendue - Le Souget
 LAVERRIERE Arnaud - Chez Janton - Division foncière

Etat Civil

NAISSANCES 2014

BOIS Axel	26 janvier	Chez le Cordier
POIROT Inès	27 janvier	Chef Lieu
TOURELLE Baptiste	18 février	Le Magnin
GUILLERMIN Livia	28 mars	Chez Janton
SIMONNET Clément	22 avril	Le Biossy
NOTARISTEFANO Malo	12 mai	Le Magnin
ARBUS Chloé	20 mai	Les Chavannes
MOUGEY Aurore	06 juin	Le Magnin
SENN Elio	07 juin	Le Fresnay
VICART-JULIEN Evan	23 juin	La Bunaz
VICART-JULIEN Léna	23 juin	La Bunaz
LALE - DEMOZ Chris	1 ^{er} août	Chez Chavally
DE LA PENA Noam	16 octobre	La Bunaz
CARDINAUX Manon	23 octobre	Vers Mules
VACHOUX Elsa	23 octobre	Vers la Queue
PAPE STEHLI Maëlyne	25 novembre	La Grange
GILLET Soline	03 décembre	La Magne

MARIAGES 2014

Nolwenn CORRE et Nicolas CHAVAN
 08 Février - Chez Janton

Marjorie BOISIER et Franck DUVERNEY
 04 Octobre - Chez le Frère

DECES 2014

POLLIAND Renée (née Vachoux)
 21 mars - La Tour

JANIN Gabriel
 04 septembre - Le Péryl

BENIS Tony
 12 novembre - Chef lieu

Site de la commune : www.arbusigny.fr

Mairie d'Arbusigny

83, imp. de l'Eglise - 74930 ARBUSIGNY

Nouveaux horaires de la mairie :

mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

mercredi : 8 h 30 à 11 h 30

le 1^{er} samedi de chaque mois : 9 h à 12 h

Tél : 04 50 94 50 01

Télécopie : 04 50 94 59 80

E-mail : mairie.arbusigny@wanadoo.fr

adjoints.arbusigny@orange.fr

Un collecteur de piles usagées et de bouchons sont à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

Associations

A.C.C.A (chasse)

213, ch. de Vers la Queue - Arbusigny

Contact : M. G. SONNERAT - Président

www.chasseurdefrance.com

CCAS Mairie

83, imp. de l'Eglise - Arbusigny

Contact : Marie BAUD - Maire Adjointe

Association des Parents d'Elèves (APE)

Contact : Gwenaëlle CONDEVAUX

Présidente - Tél. : 04 50 94 07 66

<http://ape.arbusigny.free.fr>

Donneurs de sang

Contact : Christiane VACHOUX

Tél. : 04 50 94 51 42

Foyer Rural de Loisirs pour Tous

Contact : Luc RODET

E-mail : foyer.arbu@free.fr

Site : <http://foyer.arbusigny.free.fr/>

Kop Coppel

Contact : Thierry Gay : 04 50 77 36 99

www.jeromecoppel.com

La P'tite Toile (cirque)

Contact : Tristan PITTARD

Tél. : 06 79 34 25 28

Les Bornes en VTT

Contact : Lionel CLAUSSET - Président

Tél. : 04 50 25 81 92

Lou Ptiou Golus (cantine scolaire)

Contact : Mélanie STRAUB - Présidente

Tél. : 07 87 90 21 36 - louptiougolus@free.fr

Portable de la cantine : 06 87 65 64 90

Portable du périscolaire : 07 87 90 21 36

Moto Club d'Arbusigny - La Muraz

Contact : Delphine GALLAY - Présidente

223, imp. des Fontaines - Cranves-Sales

Tél. : 04 50 39 51 99

ARBU'Nature Environnement

Nathalie DAIGUEMORTE - Présidente

Tél. : 06 19 08 36 95 - arburnature@orange.fr

ASS MAT D'ARBU

Contact : Présidente - Céline Vallverdu :

04 50 85 03 09 - Secrétaire : Sandrine

Lerivray : 04 50 94 56 45

Association « ORCELACA » Centre équestre La Caracole

71, chemin de la Bunaz - 74930 ARBUSIGNY

Président : Tanguy SALER - Tél. : 04 50 44 85 81 - 06 34 50 74 92

Vie quotidienne

Bibliothèque municipale

55, route du Col du Parc - Tél. : 04 50 85 09 68

Mardi et jeudi de 16 h 30 à 17 h 30

Agence Postale Communale

Pers-Jussy - Chef Lieu

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi

8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 17 h 30

Mercredi et Samedi : 8 h 30 à 12 h

04 50 94 41 60

La Poste à Reignier

Reignier - 4, Grande-Rue

Lundi au Vendredi

8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h

Samedi : 8 h 30 à 12 h

04 50 43 41 84

Communauté de Communes Arve et Salève

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande-Rue - REIGNIER - 04 50 43 46 14

Préfecture

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie - 74000 ANNECY

Tél. : 04 50 33 60 00 - www.haute-savoie.pref.gouv.fr

Direction départementale des services fiscaux

3, rue Marie Curie - 74100 ANNEMASSE

Tél. : 04 50 43 91 50

Ecoles

Maternelle

83, impasse de l'Eglise

Tél. : 04 50 94 56 74

Bureau de la Direction

Tél. : 04 50 94 56 82

Classe Grande Section

55, route du Col du Parc

Tél. : 04 50 85 09 68

Primaire

29, route du Col du Parc

ce.0740819N@ac-grenoble.fr

Environnement

Déchetterie de Reignier

1496, route des Rocailles - 74930 REIGNIER - Tél. : 04 50 43 42 03

Lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 à 12 h

Mercredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h (19 h de mars à juin)

Vendredi : 14 h à 18 h

Samedi : 9 h à 12 h et 13 h à 18 h (19 h de mars à juin)

Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande-Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

Téléphone : 04 50 95 71 63 - Fax : 04 50 43 48 44

Problème sur votre relevé ou consommation : releve@s-rb.fr

Autres problèmes administratifs : secretariat@s-rb.fr

Dépannages « eau potable » : 06 83 74 42 06 24h/24 et 7j/7j

Dépannages « assainissement collectif/individuel » : 06 77 04 19 50

Lors d'une vente, n'oubliez pas de nous transmettre par mail ou par courrier :

Votre Nom, prénom et n° téléphone, votre nouvelle adresse, commune

concernée ainsi que l'adresse exacte, Nom et prénom de l'acquéreur et la

date à laquelle vous voulez que l'on effectue le relevé de compteur.

Urgences

Pompier : **18**

Gendarmerie : **17**

Samu : **15**

CHAL Contamines : **04 50 82 20 00**

Clinique Privée Pays de Savoie - Annemasse : **08 26 30 00 74**

Pharmacie de garde : **32 37**

Centre antipoison - Lyon : **04 72 11 69 11**

ERDF : accueil dépannage Electricité : **09 726 75 74**

Raccordement Electricité : **0810 144 684**

erdf-are-sillonlpin@erdfdistribution.fr

Les prochains événements sur notre commune

FEVRIER

Cinéma adultes
Mercredi 04 février

Après-midi des Aînés
Jeudi 05 février

Don du sang
Vendredi 13 février

Cinéma enfants et adultes
Mercredi 18 février

Soirée Tartifoot
Samedi 21 février

Messe à Arbusigny
Dimanche 22 février

MARS

Cinéma adultes
Mercredi 04 mars

Après-midi des Aînés
Jeudi 05 mars

Soirée du Moto-Club
Samedi 14 mars

Conférence avec la maison du Salève
Dimanche 15 mars

Cinéma enfants et adultes
Mercredi 18 mars

Bal de l'A.P.E.
Samedi 21 mars

Elections Départementales
Dimanche 22 mars

Conférence « Fleurs de Bach »
Vendredi 27 mars

Elections Départementales
Dimanche 29 mars

AVRIL

Cinéma adultes
Mercredi 01 avril

Après-midi des Aînés
Jeudi 02 avril

Vide-grenier de l'A.P.E.
Dimanche 12 avril

Cinéma enfants et adultes
Mercredi 15 avril

Bennes au chef lieu
Jeudi 16 et Vendredi 17 avril

Cinéma adultes
Mercredi 29 avril

MAI

Après-midi des Aînés
Jeudi 05 mai

Cérémonie communale
Vendredi 08 mai

Vente des plantons de l'A.P.E.
Samedi 09 mai

Cinéma adultes
Mercredi 13 mai

Cinéma enfants et adultes
Mercredi 27 mai

Soirée théâtre
Samedi 30 mai

Fêtes de mères
Dimanche 31 mai